



Groupe de travail SIE du 5 février Dans sa bulle, Bercy persiste et signe.

En préambule, l'union SNUI-SUD TRESOR a rappelé l'importance de la journée de grève du 29 janvier 2009 et la responsabilité désormais entre les mains des responsables administratifs et politiques d'y apporter des réponses rapides et à la hauteur des exigences des personnels.

« 65% des agents de la filière fiscale étaient en grève le 29 janvier dernier. Sur tout le territoire, la mobilisation tous cadres confondus a atteint des niveaux que l'on peut qualifier d'historiques. Vous ne pouvez pas ignorer la portée de cette journée. Il va vous falloir très rapidement apporter des réponses aux exigences des personnels qui en ont assez de l'accumulation des réformes, de la dictature des indicateurs, de la désorganisation du travail, de la pression hiérarchique et des injustices indemnitaires qui ne peuvent que s'accroître avec vos projets de rémunération au mérite. .

Les conditions de travail sont fortement dégradées, rien ne va plus dans les services, il est plus que temps pour vous d'entendre la voix du terrain, la voix des agents qui font la DGFIP. Il va vous falloir remédier rapidement à cette situation qui devient explosive. »

Après la lecture de la déclaration liminaire, nous avons abordé l'ensemble des points à l'ordre du jour concernant les SIE.

Une auto satisfaction affichée en décalage total avec la réalité du terrain.

Face à l'autosatisfaction de l'administration, nous avons tenu à mettre en avant, exemples à l'appui, les conditions de travail déplorables des agents des SIE.

Parallèlement nous avons pointés les dysfonctionnements engendrés par la polyvalence et la polycompétence, le dévoiement des indicateurs, la course effrénée à la statistique, l'absence d'une formation adaptée, et le manque d'encadrement technicien.

Sur les conditions de travail en plateau et ses conséquences (bruit, stress, absence de confidentialité...) polluant au quotidien la vie des agents et des contribuables, l'administration s'est félicitée d'une avancée en matière de taille des plateaux, des quelques travaux d'insonorisation effectués çà et là, et a déclaré être attentive au problème du stress au travail.

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor, ce sont les conditions de travail imposées par la direction générale qu'il convient d'améliorer pour éviter justement d'avoir ensuite à se préoccuper de la gestion du stress. En clair, il faut d'abord soigner la cause, pour ne pas avoir à traiter les effets délétères sur les agents.

« C'est pas nous, c'est eux » !

L'administration a cependant défendu le travail en plateau, pour elle source de mutualisation des savoirs, mais pour nous corollaire de la polycompétence qu'elle prône depuis la mise en place des réformes.

Reconnaissant cependant que des améliorations matérielles devaient être apportées, elle s'en remet aux directions locales pour les réaliser. L'Union SNUI-SUD Trésor en prend acte et toutes les sections syndicales vont de nouveau interpeller les DSF sur ce sujet.

L'administration considère la polyvalence comme la simple mise à disposition du contribuable d'une équipe complémentaire, susceptible d'apporter immédiatement des renseignements généralistes au contribuable. Pour elle, seules les questions complexes sont du ressort de l'ICE et des pôles.

Peu importe la réalité du terrain, les absences diverses, les suppressions d'emplois...

Les agents seront sûrement convaincus !

« C'est toujours pas nous, c'est eux ! »

Sur le sujet des indicateurs alors que nous dénonçons leur détournement, (instrument traditionnel de mesure de l'activité, mais devenus éléments décisionnels) la direction générale reconnaît quelques dérives éventuelles mais à la marge, qui ne sauraient remettre en cause la pertinence de ces outils. Et d'ajouter que si tel était le cas, une action pédagogique devrait être effectuée auprès de certaines directions.

Nous avons demandé, encore une fois, plus de A techniciens à l'intérieur des cellules SIE, une formation adaptée, c'est-à-dire sur place et tenant compte des demandes propres des agents, sans décalage avec la mise en pratique, moyens parmi d'autres de remettre la technicité au cœur du service, de lutter contre la déqualification des agents et minimiser autant que faire se peut le travail de masse érigé en dogme de fonctionnement.

Pour nous, les conditions de travail et la qualité des missions passent par la mise en place d'une informatique unifiée pour les 2 directions fusionnées, une ergonomie conviviale, limitant les multiples saisies.

Pour toute réponse, l'administration nous a fait savoir qu'elle continue de travailler sur le sujet, mais disons le, au coup par coup, véritable bricolage pour un simple effet d'affichage vis-à-vis des contribuables. Un taux supérieur d'utilisation des téléprocédures lui tient particulièrement à cœur.

Mais, là aussi, n'en doutons pas tout s'enchaîne : effet d'annonce, gains de productivités et à terme de nouvelles suppressions d'emplois qui pourraient même être anticipées !

« Travailler plus pour gagner moins »!

Parce que les charges de travail augmentent du fait des suppressions d'emplois et des transferts de charges (en recouvrement notamment), parce que les agents font malgré tout fonctionner les services en dépit de nombreux obstacles qui leur sont opposés, fusion, empiement des réformes l'Union SNUI-SUD Trésor affirme qu'il est plus qu'urgent de revaloriser de façon conséquente toutes les rémunérations et les régimes indemnitaires !

L'administration s'engage à porter le message, tout en rappelant que les agents ont déjà bénéficié d'une prime de fusion de 320 € et d'une prime d'intéressement de 120 €.

Merci de rien.

Il va bien falloir que les responsables administratifs sortent de leur bulle, et s'attaquent aux problèmes soulevés lors de nos diverses interventions, mises en garde répétées et qui ne sont que le reflet de la réalité du terrain vécue par les agents qui font la DGFIP.

Le 29 janvier, les agents très majoritairement en grève et présents dans les manifestations ont tiré la sonnette d'alarme !

Si le mépris continue de prévaloir, l'administration prendra la responsabilité d'un conflit majeur notamment à la DGFIP.